L'OVARIOTOMIE GUERIT-ELLE LES HYSTERIQUES ?

L'observation que rapporte M. Debove a paru intéressante à signaler à cause des discussions récentes soulevées à la Société de chirurgie. Elle montre que l'ovariotomie non seulement ne guérit pas l'hystérie et les douleurs du petit bassin dites ovariennes et dépendant de cette névrose, mais qu'elle n'a même aucune action préventive.

Il s'agit d'une femme de 38 ans. En décembre 1900, on lui a enlevé les deux trompes et les deux ovaires qui furent trouvés altérés. Elle guérit parfaitement et ses règles ne revinrent plus. Le 28 juin 1901, elle eut sa première attaque de nerse, qui depuis cette époque a été suivie d'un certain nombre d'autres. Or, jamais on n'avait constaté aucune attaque, ni aucun signe d'hystérie avant l'opération, excepté une légère émotivité; aussi est-on autorisé à conclure que l'ovariotomie, non seulement ne guérit pas l'hystérie, mais n'a même aucune action préventive. Au moment où M. Debove a examiné la malade, elle présentait une hémianesthésie droite avec la douleur de la fosse iliaque dite douleur ovarienne. Ce fait montre que cette douleur n'est pas toujours ovarienne, ce que l'on pouvait supposer étant donné les observations (dont l'auteur en a publié plusieurs) de douleurs analogues chez l'homme.

Et cependant il s'agit bien d'une douleur présentant les caractères dits de la douleur ovarienne, la compression fait naître une attaque et l'application d'aimants amène un transfert de la douleur en question.

On peut donc conclure qu'une intervention ne met à l'abri ni de l'hystérie, ni de ses manifestations dites ovariennes; je n'oserais pas affirmer qu'elle ne les a pas provoquées.

UN BON SIGNE DE RETRODEVIATION de l'utérus est la reconnaissance, avec le doigt et à travers le cul-de-sacvaginal, d'une crête médiane qui parcourt longitudinalement la face postérieure de l'utérus. (Le Dentu).

L'analyse du liquide d'un kyste de rein a donné une composition absolument différente de celle de l'urine, ce qui démontre très bien que le rein malade ne fonctionne pas et que l'on est justifiable de son ablation.